

Sous-section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Organisation.—Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.); il comprend les régions suivantes:

- a) Région d'instruction, avec quartier général à Trenton (Ont.).
- b) Région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.).
- c) Commandement du transport aérien, avec quartier général à Rockcliffe (Ont.).
- d) Commandement du matériel aérien, avec quartier général à Ottawa (Ont.).

La région d'instruction est chargée en général de la formation du personnel navigant et du personnel non navigant du C.A.R.C. La région aérienne du Nord-Ouest a deux groupes sous son autorité: le groupement tactique, avec quartier général à Winnipeg, et le groupement 12, avec quartier général à Vancouver.

Deux autres groupes, celui de la défense aérienne, dont le quartier général est à Saint-Hubert (P.Q.), et celui de la région maritime, avec quartier général à Halifax (N.-É.), relèvent directement du quartier général de l'Aviation.

Des attachés de l'air sont maintenus aux États-Unis, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, en France, en Suède, en Belgique, en Russie et en Argentine. En outre, le C.A.R.C. est représenté au Royaume-Uni par un membre de l'état-major conjoint canadien à Londres, et aux États-Unis, par un membre de l'état-major conjoint canadien à Washington.

Opérations.—A la fin de 1950, le Corps d'aviation royal canadien était en pleine campagne d'expansion en vue de porter ses effectifs de chasse à "plus de" cinq escadrilles et de grossir en général l'élément de manœuvre du service. On a accéléré l'exécution des commandes de *Canucks CF-100* et de *Sabres F-86*, de fabrication canadienne, et toutes les escadrilles de chasse régulières seront pourvues de ces avions à réaction de premier ordre. Certaines escadrilles auront provisoirement à leur disposition des chasseurs *Mustang* à hélice, achetés des États-Unis.

L'expansion du service ne porte pas uniquement sur les escadrilles de chasse. Chargé, de concert avec la Marine, de défendre le littoral du Canada, long de plusieurs milliers de milles, et de garder libres les lignes de communication maritimes, le C.A.R.C. va maintenir à cette fin des escadrilles maritimes.

C'est toutefois dans le domaine de la chasse que les progrès les plus marquants sont en train de s'effectuer. En plus de l'avion à réaction, on étend le réseau radar afin d'être averti de l'approche des avions ennemis.

Les nouvelles escadrilles canadiennes munies d'avions à réaction compteront sans nul doute parmi les meilleures au monde. L'avion *Canuck*, chasseur tous temps de conception et de fabrication canadiennes, porte deux membres d'équipage, le pilote et le navigateur sans-filiste. C'est un avion de très grande vitesse qui a un vaste rayon d'action.

Le prototype était muni de deux moteurs Rolls-Royce du type *Avon*, mais le *Canuck* sera éventuellement propulsé par le moteur à réaction canadien *Orénda*,

Le *Sabre*, avion américain maintenant fabriqué à Montréal, détient le record mondial de vitesse. Bien que n'ayant pas le rayon d'action du *Canuck*, il possède plusieurs autres caractéristiques intéressantes qui en font un compagnon de service idéal de l'avion de conception canadienne.